



## La politique du streaming, envers et contre tous ! La direction s'emmêle les pincesaux...



Comment augmenter son niveau de production quand on vous annonce 2,4 ETP en moins ?

La direction de l'antenne de Nantes vous propose "sa solution" pleine d'ambition : il suffit d'improviser, en remaniant les fiches de postes. Ainsi, un JRI peut faire le travail d'un OPV, un intermittent peut cumuler deux postes en un et un responsable de centre peut assurer le maquillage.

**Ce dernier fait est survenu le mardi 16 juin, après une série inédite de PAE numériques pour l'antenne des Pays de la Loire.**

En à peine un mois, plus de 5 "PAEN" (Prise d'Antenne Exceptionnelle Numérique) ont vu le jour. La montée du Mans en L1, la descente aux enfers du FC Nantes, la parade des pilotes, le départ de la Vendée Arctique, et enfin, l'arrivée de la "Vendée Arctique et l'hommage à Charlie Dalin".

Toutes ont pour point commun un manque d'anticipation, un manque de préparation et un manque de communication. Mais cette dernière PAEN a été celle de trop, révélant les dysfonctionnements organisationnels au sein de la direction.

L'annonce du décès de Charlie Dalin et l'hommage que veut lui rendre la direction de la course "Vendée Arctique" lors de l'arrivée motivent la décision d'organiser une PAE numérique dans l'urgence.

Une décision risquée, la voile n'étant pas une science exacte. Annoncée pour le lundi, l'arrivée des vainqueurs a finalement lieu le mardi au petit matin. Une incertitude mal anticipée, rendant la préparation plus que chaotique : tout le week-end et le lundi, les salarié.e.s ont reçu ordres et contre-ordres, tentant de s'organiser dans leur vie privée ; pour celles et ceux qui ont eu la chance d'être contacté.e.s. Il a fallu attendre, le lundi soir, la décision finale : la PAEN aura lieu le lendemain matin, à 7h30.

Ensuite, il a fallu assurer ce choix, les équipes devant s'organiser à la dernière minute. Les technicien.nes de l'antenne ne sont pas tous disponibles pour une prise de service à l'aube décidée la veille au soir.

Un réalisateur, ainsi qu'un technicien vidéo intermittent sont appelés en urgence. Ce dernier n'a jamais travaillé au BRI de Nantes. Par chance, il connaît le mélangeur vidéo et accepte d'assurer à la fois les trucages et le poste au serveur.

Le scripte prévu sur la PAE a cumulé PAE, JT midi, CSPI (l'émission post JT Soir) et les titres, alors qu'aucun autre scripte titulaire n'a été contacté afin de connaître sa disponibilité.

Une intermittente vidéo a dû gérer à la fois les échanges avec les directs provenant des Sables d'Olonne, et la prise d'antenne sur internet au point de diffusion - travail qui revient normalement à un cadre de régie ou à un chef d'équipement. On lui explique la veille le fonctionnement de la diffusion sur internet !

Cerise sur le gâteau, le responsable de centre technique, ayant oublié de prévenir les maquilleuses, s'improvise maquilleur le matin même !

De quel droit un responsable de centre technique se permet-il de pratiquer des métiers qui ne sont pas les siens ? Peut-on parler de maladresse alors que la direction du réseau pratique déjà le dumping social pour ce métier, faisant appel à un sous-traitant aux pratiques douteuses pour reprendre les contrats partout dans les antennes ? Son devoir est de respecter les salarié.e.s, les accords d'entreprises et les métiers. S'il ne le comprend pas, l'inspection du travail et la justice pourront se charger de le lui rappeler.

Pendant ce temps... Tout va bien pour la direction : la PAE a fonctionné.

Mais à quel prix ?

Si une PAE n'est pas possible car les conditions techniques et humaines ne sont pas réunies, il faut savoir y renoncer.

Alors que les salarié.e.s savent tous que les effectifs vont continuer à décroître au rythme des coupes budgétaires imposées par l'État, à l'heure du déploiement d'Overdrive dont l'objectif est de supprimer des emplois de technicien.nes, à l'heure où les maquilleuses sont sur la sellette, nous ne participerons pas à la casse organisée !

Nous ne laisserons pas notre outil de travail servir à produire des contenus dégradés, avec une organisation qui met en jeu la santé des salarié.e.s.

Nous sommes des professionnel.le.s et nous revendiquons **le respect** de nos métiers, de notre public, et des critères de qualité dont nous sommes garants.

**Nous demandons à la direction d'antenne des Pays de la Loire la mise en place d'une instance de proximité extraordinaire, avec un.e représentant.e de la direction du réseau et la présence de délégués syndicaux centraux pour analyser ensemble les dysfonctionnements constatés lors des récentes PAE numériques pour éviter que cela ne se reproduise.**

Nantes, le 23 juin 2026